

LA LOCATION MEUBLÉE FISCALITÉ

DURÉE
3H30

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale

OBJECTIFS

Connaître et mettre à jour ses connaissances sur la fiscalité attachée à la location meublée

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Patrice MILLON - Directeur Associé Cabinet d'Ingénierie et de Conseil en Gestion de Patrimoine



15
MN

INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



30
MN

PARTIE 1

RAPPELS GÉNÉRAUX

- Grands principes
- La fiscalité et les charges sociales
- L'impôt sur le revenu



60
MN

PARTIE 2

LE TRAITEMENT DES RÉSULTATS MEUBLÉS

- Champs d'application
- Micro BIC
- Réel : les recettes à déclarer et les charges déductibles



80
MN

PARTIE 3

LE TRAITEMENT FISCAL DU RÉSULTAT MEUBLÉ

- Traitement du bénéfice
- Traitement du déficit
- Les statuts des LMNP et LMP



10
MN

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



15
MN

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT